

Congrès 2012 SUD Energie : **Résolution « quelles énergies pour demain »**

Objet :

En tant que syndicat, cette question nous intéresse bien sûr et nous sommes très souvent sollicités sur le sujet, en particulier par les organisations anti-nucléaires. Pour autant, ce n'est pas l'objet principal de notre existence, contrairement à certaines associations. Il s'agit d'un débat citoyen plus que syndical et il existe parmi nous des positions parfois divergentes. Ce débat complexe est loin d'être clos.

Nous avons poussé à ce que le débat sur la question environnementale soit traitée au sein de Solidaires, ce qui se fait depuis 2008 au sein de la commission écologie/environnement. Néanmoins, nous ne sommes pas en accord total avec les positions de Solidaires, qui se positionne clairement pour la sortie du nucléaire.

Cette résolution a pour objet de rappeler notre manière d'aborder le débat, les points de consensus actuels et les pistes de réflexion.

En complément, un texte de débat, intitulé « *propositions pour une autre utilisation de l'Energie* », avance des propositions nouvelles, notamment sur la régionalisation du service public de l'Energie.

Nb : ce texte traite essentiellement de l'électricité, car notre implantation principale se situe à EDF ; nous disposons donc d'une plus grande connaissance de ce secteur, mais nous espérons que nous pourrions enrichir notre analyse sur les autres types d'énergie dans les prochaines années.

Nos positions actuelles peuvent être synthétisées comme suit :

- La nécessité d'une transition énergétique ne fait plus débat.
- Pour cela, une politique énergétique à long terme doit être déterminée démocratiquement, c'est-à-dire donner lieu à un vaste débat qui devra se conclure par un vote au suffrage universel ; elle doit ensuite donner lieu à une planification sur le long terme, incluant des politiques d'accompagnement social pour les salariés amenés à changer de filière
- Pour SUD Energie, cette transition énergétique doit donner la priorité à la réduction de la consommation d'énergie, en partant des besoins réels mais aussi en remettant en cause le modèle économique actuel basé sur la spécialisation du travail à l'échelle mondiale et une croissance sans fin. Les Energies Renouvelables doivent être développées au maximum. Les Energies fossiles, responsables de l'effet de serre, doivent être abandonnées ou réduites au maximum.
- Le critère essentiel de choix d'une filière énergétique plutôt qu'une autre doit être la minimisation de l'impact environnemental, et non le coût ni l'emploi créé (ceux-ci étant des contraintes à intégrer).
- L'Energie n'est pas une marchandise ; le secteur de l'Energie doit être rendu

100% public (c'est-à-dire excluant tout intérêt privé).

- Le renforcement de la recherche Publique sur l'Energie et la constitution d'un groupe d'experts indépendants permettant d'éclairer les choix démocratiques, à l'image du GIEC (Groupement international sur l'Energie et le Climat), à l'échelon français, mais aussi européen et mondial.
- En l'absence d'une décision démocratique sur cette nouvelle politique énergétique, nous demandons un moratoire sur la construction de nouvelles centrales.
- Nous demandons également un moratoire sur l'enfouissement des déchets
- Nous demandons que toutes les mesures soient prises pour assurer une sûreté et une sécurité maximale dans l'exploitation dans du parc actuel. Cela passe en particulier par une transparence sur cette exploitation.

L'impasse énergétique : un constat partagé, mais une absence de volonté politique

Aujourd'hui, personne ne conteste plus la nécessité d'un changement radical de mode de production et de consommation énergétique : effet de serre, épuisement à court terme des ressources, explosion de la demande au niveau mondial, risque nucléaire, déchets ... Le changement doit se faire à l'échelle mondiale, mais chacun doit y prendre sa part.

Pourtant, les réponses actuelles ne sont pas du tout à la hauteur du problème, y compris en France : la consommation continue d'augmenter sans fin ; le développement des ENR reste très timide ; mais surtout, il n'existe aucune politique énergétique à long terme. Le Gouvernement semble réagir au coup par coup, au gré de lobbies divers, en utilisant des gadgets libéralo-compatibles comme les certificats d'économie d'énergie et en avançant des objectifs – notamment en matière de réduction des émissions de CO₂ (qu'il faudrait diviser par 4 d'ici 2050) sans se donner les moyens de les atteindre. Cela ne peut que nous projeter dans le mur.

La nécessité d'une politique énergétique claire reposant sur un débat démocratique :

EDF semble avoir décidé seule de continuer – quoi qu'il advienne – dans la voie du « tout nucléaire », et ce pour des questions essentiellement commerciales, le nucléaire étant son principal « avantage concurrentiel ». Conséquences : d'une part, le débat démocratique sur la question énergétique est confisqué, d'autre part, nous ne préparons pas l'avenir en n'envisageant pas sérieusement de voies alternatives et nous mettons l'avenir de l'entreprise – et surtout de ses salariés, en danger.

SUD Energie a été attaquée, tant par les directions de nos entreprises que par d'autres organisations syndicales, sur le fait que nous « cracherions dans la soupe » et que nous mettrions l'entreprise en danger, et donc l'emploi, en critiquant la voie du tout nucléaire et en faisant connaître les dysfonctionnements du parc nucléaire actuel.

Or d'une part, la sauvegarde présumée de l'emploi ne peut se faire au détriment du droit à la transparence sur les dangers éventuels du nucléaire tel qu'exploité aujourd'hui ; d'autre part, cacher les dysfonctionnements peut conduire à l'accident, qui lui signerait la fin du nucléaire ; enfin, la politique de l'autruche nous semble la pire des méthodes pour défendre les salariés : quoi qu'il arrive, un jour ou l'autre les centrales s'arrêteront. Refuser d'anticiper les problèmes et réagir

au jour le jour conduit à empêcher tout plan sérieux de reconversion et se retourne donc contre les salariés.

SUD Energie revendique la définition d'une politique énergétique claire, sur le long terme, permettant de répondre aux besoins et de minimiser l'impact écologique, et permettant d'accompagner les salariés dans une éventuelle reconversion.

Cette politique énergétique constitue un choix de société. Elle ne peut donc être décidée par des experts ou des lobbies. Elle concerne tous les citoyens. Elle doit donc être débattue démocratiquement et faire l'objet d'un référendum.

Quel type de référendum et quelle place pour SUD Energie ?

Seul un référendum permettra d'avoir un réel débat sur les choix énergétiques, qui ne se résumerait pas à « écouter » poliment les différentes parties prenantes sans prendre en compte ce qu'ils disent, comme savent le faire nos gouvernants. De plus, la perspective d'un référendum affûte l'intérêt des citoyens qui sont conscients de pouvoir peser, comme cela a été le cas pour le TCE (traité constitutionnel européen) en 2005.

Ce référendum ne peut se résumer à la question « pour ou contre le nucléaire ». Il devra porter sur un choix entre différents scénarios énergétiques, tels que les scénarios Négawatt, Négatep ou autres (ce choix pourrait éventuellement se faire par référendum à deux tours).

SUD Energie, en tant qu'organisation syndicale, n'est pas obligée de prendre partie pour tel ou tel scénario, mais peut amener un éclairage « de l'intérieur » sur la faisabilité et les difficultés posées par les différents scénarii existants.

Quels critères retenir dans le choix d'un scénario :

Les débats autour du choix de telle ou telle filière tournent souvent autour de la question du coût de production, et donc du prix.

Les chiffres avancés pour le nucléaire sont très fluctuants : l'évaluation de la Dideme, organisme d'Etat, donnait un coût complet de l'EPR à 32€/ MWh dans sa dernière étude publique de 2004 ; EDF a ensuite annoncé des chiffres entre 35 et 50€/ MWh pour argumenter sur les coûts de rachat par les concurrents dans le cadre de la loi Nome, certains organismes vont jusqu'à 60€ / MWh. Cela montre d'une part la difficulté à évaluer ce coût, en particulier les coûts de démantèlement ou de traitement des déchets, mais aussi le caractère partial des chiffrages (EDF a tout intérêt à surévaluer ses coûts pour obtenir des tarifs de vente élevés ; or avec la libéralisation, il n'existe plus aucune transparence sur les coûts).

Comparer les avantages de telle ou telle filière sur ce critère du coût s'avère donc difficile.

Mais surtout, ce critère ne devrait pas être central. *Alors que la crise écologique est majeure, que les risques environnementaux à court et moyen terme sont immenses, le critère décisif dans le choix d'une filière devrait être celui de l'impact écologique ainsi que du caractère renouvelable de la ressource utilisée, non du coût.*

Cela ne signifie pas du tout qu'il faille se désintéresser des conséquences économiques pour les usagers, et risquer de jeter encore plus de citoyens dans la précarité énergétique. Mais le prix (ou tarif) peut être décorrélé du coût : le prix de vente de l'énergie doit être fixé de manière politique, pour permettre l'accès à tous aux usages de première nécessité tout en pénalisant des consommations inutiles et en essayant d'orienter vers des comportements plus vertueux, tant

individuellement que collectivement. Nous suggérons de passer par un forfait gratuit (cf. § résolution « *quelle organisation du secteur de l’Energie et quel service public* »).

De même, notre avenir énergétique ne peut pas être basé sur l’avantage concurrentiel de nos industries dans telle ou telle filière.

Les scenarii :

SUD Energie a toujours plaidé pour une diversification du mix énergétique, à l’opposé du « tout nucléaire ».

Nous considérons qu’il faut s’appuyer sur les scénarii existants, tout en y apportant nos critiques et notre éclairage issu de notre expertise.

Certains scénarios chiffrent précisément, sur une période longue (généralement autour de 2050), d’une part l’évolution de la consommation, usage par usage, en développant les hypothèses retenues ; d’autre part l’évolution de la production, filière par filière, en détaillant les hypothèses de perspectives de développement retenues pour chaque filière. Ces éléments sont pour nous une excellente base de débat, et doivent donner lieu à d’éventuelles critiques, en particulier sur le plan de la faisabilité technique, ce qui est assez peu fait jusqu’à présent. C’est la condition d’un échange constructif visant à aboutir à un réel choix démocratique sur les scénarios.

Dans l’état actuel, deux types de scénarios semblent s’affronter :

- D’une part les scénarios de décroissance énergétique, tels Négawatt (cf. annexe) ou ceux de l’ADEME (agence de l’environnement et de la maîtrise de l’Energie). Ils prennent des hypothèses très forte de réduction de la consommation (67% de réduction par rapport au scénario tendanciel, pour Négawatt), ce qui implique des modifications de comportement individuel et collectif (ex : changement de type d’habitat, de mode de transport, de mode d’alimentation) sans pour autant que cela se traduise par une dégradation de la qualité de vie. Ces scénarios impliquent donc une volonté politique importante, le développement de réglementations. Mais pour leurs auteurs, ces changements sont nécessités par la crise énergétique majeure que nous vivons et qui nécessite une remise en cause de nos comportements pour « s’adapter aux limites physiques ».

Les auteurs de ces scénarios considèrent que la crise énergétique majeure nécessite une remise en cause de nos comportements pour « s’adapter aux limites physiques », qui par ailleurs ne devraient pas se traduire, selon eux, par une dégradation de la qualité de vie – au contraire, et devrait éviter le développement de la précarité énergétique. Cela passe notamment par un changement de type d’habitat, de mode de transport, de mode d’alimentation, impliquant une volonté politique importante, le développement de réglementations.

Ces scénarios – au moins pour Négawatt – prévoient une sortie du thermique et du nucléaire à horizon 2050, ces filières étant remplacées par la baisse de la consommation et un développement des ENR.

- D’autre part les scénarios moins volontaristes en matière de réduction de consommation et de développement des ENR, qui proposent une sortie du thermique mais un maintien partiel ou total – voire un développement – du nucléaire. C’est par exemple le cas du scénario Négatep de l’association « Sauvons le Climat », qui limite la baisse de consommation à 5 à 10% par rapport au scénario tendanciel, et propose le remplacement de chaque réacteur nucléaire en fin de vie par un réacteur EPR de 1600 MW, soit une hausse sensible de la puissance installée.

Les auteurs de ces scénarios considèrent, à la différence de ceux précédemment cités, que la priorité est d'avoir une « électricité bon marché et stable » sans être contraints de modifier significativement notre mode de vie, ce qui implique pour eux le recours au nucléaire, qu'ils considèrent par ailleurs comme une énergie propre et sûre.

Sans nous prononcer sur le détail de chaque scénario ou leur crédibilité technique, nous partageons la démarche du premier groupe de scénarios, se basant sur :

- Un objectif prioritaire de réduction de la consommation – avec les changements de mode de vie que cela implique.
- Un objectif de développement massif des ENR,
- Une nécessité d'une volonté politique forte impliquant des mesures contraignantes.

Nous partageons également l'objectif, développé par la plupart des scénarios, de sortie des énergies fossiles (y compris les gaz de schiste, qui représentent non seulement un risque majeur lié aux techniques de fracturation hydraulique, mais contribuent également à l'effet de serre).

Enfin, la sortie du nucléaire à horizon, 2040 par arrêt progressif des centrales en fin de vie, continue à faire débat chez nous.

Nous estimons que le nucléaire pose des problèmes non résolus en matière de démantèlement, de traitement des déchets, et de risque d'accident.

Nous demandons un moratoire sur la construction de nouvelles centrales, ainsi qu'un moratoire sur l'enfouissement des déchets nucléaires à Bures, en l'absence de garanties scientifiques suffisantes sur l'absence de risques à long terme.

Et nous considérons que l'option de sortie du nucléaire doit être étudiée en toute transparence, soumise aux critiques éventuelles et au choix démocratique.

Nous sommes par ailleurs sensibles aux réflexions autour de la relocalisation de la production énergétique afin de ne pas rejeter sur d'autres les nuisances induites (cf. texte de réflexion sur l'autonomie énergétique).

Une priorité à la baisse de la consommation qui passe par une remise en cause du modèle économique actuel :

Nous considérons que le gaspillage énergétique résulte certes de comportements individuels et de choix collectifs d'organisation, comme le soulignent certains scénarios, mais également plus globalement d'un modèle économique privilégiant la spécialisation du travail entre pays (avec des produits qui font le tour du monde avant d'arriver au consommateur) et poussant à une croissance sans fin et non maîtrisée des biens de consommation au nom du marché tout puissant. Ce modèle économique doit également être revu à l'aune des impératifs écologiques, afin de favoriser une relocalisation de l'industrie et un développement des services en réponse aux besoins sociaux (santé, éducation, culture ...) et non de la production industrielle superflue.

Une Recherche et un groupe d'experts indépendant, pour éclairer nos choix

Nous considérons qu'il faut renforcer significativement la recherche sur l'Énergie, dans une instance indépendante des intérêts financiers et des lobbies des différentes filières (donc dans une instance publique).

Nous proposons également la constitution d'un groupe d'experts indépendants permettant d'éclairer les choix démocratiques, à l'image du GIEC (Groupement international sur l'Énergie et le Climat), à l'échelon français, mais aussi européen et mondial.

Une vigilance sur les conditions d'exploitation du parc nucléaire actuel :

Enfin, nous insistons sur le fait que, quel que soit le choix démocratique en matière d'énergie, nous exploitons actuellement et pour plusieurs décennies un parc nucléaire important sur lequel il convient de faire respecter les meilleures conditions possibles de sûreté et de sécurité.

Cela passe notamment par une autre organisation du travail, le retour aux valeurs de service public contre la course à la rentabilité, l'arrêt du management par les indicateurs et le retour à un management plus technique, le retour à la valorisation du collectif de travail, du partage et de la transmission des compétences, la transparence et donc le droit à l'expression des salariés du nucléaire et de leurs organisations syndicales : les salariés doivent être encouragés à critiquer, à s'exprimer sur d'éventuels dysfonctionnement et non inquiétés s'ils le font. La sous-traitance doit être limitée au strict nécessaire, dans ce secteur comme dans d'autres.

La question de l'emploi :

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes particulièrement sensibles à la garantie d'emploi des salariés.

Cette question est souvent instrumentalisée par les directions comme par certains syndicats pro-nucléaires pour justifier le maintien de cette filière et nous faire apparaître comme un syndicat irresponsable et allant contre l'intérêt des salariés.

Ces accusations sont ben sûr inacceptables et dénuées de tout fondement.

Au contraire, nous le redisons, l'aveuglement qui consiste à refuser d'envisager une sortie – partielle ou totale – du nucléaire conduit à ne pas l'accompagner et à mettre en danger l'avenir des salariés. Différentes évaluations montrent que le niveau d'emplois serait plutôt supérieur en cas de transition vers les ENR. La question est donc celle de la reconversion : cela nécessite donc une anticipation et un investissement en termes de formation. Mais le succès ou l'échec des reconversions dépend également beaucoup du type d'organisation du secteur électrique : dans un système concurrentiel, si un producteur est amené à fermer une centrale et qu'un autre en crée une – éventuellement d'une autre nature (ex : fermeture d'une centrale thermique par le producteur 1 et ouverture d'un parc d'éoliennes par un producteur 2), cela va se traduire par un plan de licenciement avec de grandes difficultés pour les salariés à se faire réembaucher. De même, le développement de la sous-traitance conduit les grands producteurs à se désintéresser des conséquences sociales pour ces salariés qui travaillent indirectement pour eux. Au contraire, dans un système public où les filières sont conçues comme complémentaires les unes par rapport aux autres, les reconversions peuvent être organisées bien plus sereinement (cf. résolution « *quelle organisation du système électrique et quel service public de l'Energie* »).

Nous remarquons par ailleurs que des salariés de nos entreprises, employés par exemple dans le thermique, sont aujourd'hui confrontés à l'arrêt de leurs unités et donc à d'éventuelles reconversions sans que cela n'émeuve ceux-là mêmes qui instrumentalise la question de l'emploi sur le nucléaire, alors que l'accompagnement mis en place n'est pas toujours à la mesure des besoins.

La question de l'organisation du système électrique :

Quel que soit le choix du mix (ou scénario) énergétique, la question de l'organisation du système électrique reste entière : monopole public, marché, autre ? Ce point est traité dans la résolution « *Quelle organisation du système électrique et quel service public de l'Energie* ».

Annexe : quelques éléments sur le scénario Négawatt

Négawatt s'appuie sur la réduction très importante de la consommation et le développement des ENR.

La réduction de la consommation, pilier essentiel du scénario Négawatt, passe non seulement par une plus grande efficacité, mais également par une sobriété énergétique. L'efficacité consiste à dépenser moins d'énergie pour les mêmes usages (cela inclut notamment l'amélioration des rendements, l'isolation, la conversion et la récupération d'énergie), tandis que la sobriété induit un changement de comportement individuel mais également d'organisation collective afin d'éviter les gaspillages.

Dans ce scénario, le nucléaire est appelé à disparaître d'ici 2040, par arrêt progressif des centrales nucléaires en fin de vie. Les auteurs du scénario Négawatt considèrent en effet que le nucléaire n'est pas une énergie d'avenir en raison du risque d'accident, des problèmes non résolus en matière de traitement des déchets et de démantèlement des centrales. Dans une période transitoire, le nucléaire est remplacé par les ENR, mais également par des centrales gaz à cycle combiné pour palier l'intermittence. Au-delà de cette échéance, les ENR se substituent intégralement aux énergies fossiles et au nucléaire.

Toutes les ENR aujourd'hui exploitables sont mises à contribution dans le scénario, qui propose un chiffrage des capacités de chaque filière ENR. Par exemple, Négawatt prévoit une multiplication par 20 de l'éolien et par 30 de la biomasse, appelée à représenter 43% de nos sources d'énergie en 2050. La cogénération (utilisation de l'électricité et de la chaleur produite) est également fortement sollicitée. Des propositions sont faites pour palier l'intermittence induite par le développement du photovoltaïque et de l'éolien : effacement (c'est-à-dire décalage de certaines consommations en dehors des périodes de pointe), abandon du chauffage électrique, recours aux réseaux intelligents (smartgrids) qui permettent notamment de prendre la main sur certains appareils pour les arrêter en période de pointe, mais également « méthanisation », c'est-à-dire production de gaz méthane à partir de l'électricité en excès. Ce gaz est ensuite envoyé dans le réseau gaz et peut être stocké.

Le scénario s'appuie uniquement sur des technologies aujourd'hui éprouvées.

En 2050, il aboutit à une réduction de la consommation de 67% par rapport au scénario tendanciel (c'est-à-dire un scénario qui prolonge les taux de croissance actuels) et à une place des ENR dans le mix énergétique de 71%.

Le scénario Négawatt traite aussi des transports (mobilité) et de la production et consommation de chaleur.

Les hypothèses de sobriété retenues en matière de transport et d'isolation des bâtiments ont un impact sur les choix de type d'urbanisation, d'aménagement du territoire, de type d'agriculture et même de mode d'alimentation. Sur l'urbanisation, Négawatt propose par exemple des villes plus concentrées, avec des logements collectifs en remplacement des pavillons individuel, etc. De même, le développement retenu par le scénario de certaines ENR comme la biomasse pouvant entrer en conflit avec les formes d'agriculture actuelles, Négawatt propose une baisse de la consommation de produits d'origine animale (lait et viande) afin de libérer des terres agricoles. Sans nous positionner sur ces propositions (d'autres formes d'urbanisation ou d'agriculture peuvent également être débattues¹), cette approche consistant à remettre en débat notre mode de

¹ On peut par exemple envisager des villes à taille humaine avec un habitat collectif de qualité et peu énergivore (avec de l'espace vert, des jardins ouvriers, etc.), mais entourées de campagnes environnantes peuplées (villages / hameaux) dont elles seraient le centre de gravité et où seraient

vie à l'aune des impératifs écologiques, pour évoluer vers un réel « mode de vie durable », nous semble salulaire.

NégaWatt aborde également la question de l'acceptabilité des moyens de production par les populations, reposant beaucoup sur l'action territoriale. Cette question de la forme d'organisation du système électrique (centralisée ou non, publique ou privée) n'est toutefois pas centrale dans le scénario.

Le scénario aborde également la nécessité d'une complémentarité entre les différentes formes d'énergie (électricité, gaz, pétrole). Enfin, NégaWatt n'aborde pas les questions de modèle économique global (avec relocalisation de l'industrie).

produites l'énergie, la nourriture, l'artisanat. Dans cette campagne, l'habitat individuel serait à qualité égale plus énergivore qu'un habitat collectif, mais il utiliserait aussi des ressources qui ne sont pas exploitables en ville.